

Technicien en décoration et aménagement d'espaces

RÉF | 2300

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- recevoir et analyser la demande - réaliser un projet d'ameublement et d'aménagement d'espaces (résidentiel, commercial, professionnel ou culturel) - établir le relevé - lire les plans - réaliser le métré et estimer les coûts d'exécution - réaliser les éléments de communication et de visualisation (plans, maquettes, croquis...) en utilisant les techniques nouvelles (DAO,...) - résoudre des problèmes relatifs aux couleurs et aux éclairages - rassembler la documentation - organiser l'espace - conseiller et orienter les clients dans les choix des matériaux de décoration

Le technicien en décoration et en aménagement d'espaces utilise ses compétences en tant qu'indépendant ou salarié :

- dans les entreprises du bâtiment (bureau d'études, ...) ;
- dans les agences de décoration et de design ;
- dans les cabinets d'architectes ;
- dans les entreprises de spectacle ;
- dans les entreprises commerciales (distributions, restauration, transport...)

Programme

Histoire des arts de l'espace de l'Antiquité à la fin du XVIIIème siècle 40 périodes

Histoire des arts de l'espace du XIXème au XXIème siècle 80 périodes

Forme et couleur dans la décoration et le mobilier 160 périodes

Croquis d'observation dans la décoration et le mobilier - niveau 1, 8 périodes

Croquis d'observation dans la décoration et le mobilier - niveau 2, 40 périodes

Bases de dessin technique 80 périodes

Dessin assisté par ordinateur en trois dimensions 80 périodes

Technique appliquée à la décoration et à l'aménagement d'espace 40 périodes

Connaissance des matériaux d'ameublement et de décoration 40 périodes

Dessin technique - applications au mobilier et à la décoration 40 périodes

Technologie appliquée à la décoration et à l'aménagement d'espaces 80 périodes
 Création d'intérieur – niveau 1, 240 périodes
 Création d'intérieur – niveau 2, 240 périodes
 Stage: technicien en décoration et aménagement d'espaces 120 périodes
 Epreuve intégrée de la section : technicien en décoration et aménagement d'espaces 80 périodes

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION 1440

[Pour plus d'informations](#)

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

1 année

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h - 17h00
 + samedi matin

Début

Septembre 2024 1 fois par an, Septembre.

Coût

300 € - Coût réduit : 125 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ou réussir le test d'admission de français et de mathématiques du niveau secondaire inférieur.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez vous en septembre jusque début octobre en fonction des places disponibles le lundi de 10h à 13h et de 14h à 20h, le mardi de 13h à 20h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 10h à 13h et de 14h à 20h et le vendredi de 15h à 20h. Pour plus de détails visitez le site web de l'école.
- Il est toujours possible de s'inscrire tout au long de l'année à certaines UE, veuillez téléphoner à l'école avant de vous déplacer
- Journée portes ouvertes le 1 juin de 10 à 17h

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le [site](#) de l'école
- Téléphonez à l'établissement

Organisme**Institut des technologies de la communication, de la construction et des métiers d'art Paul Hankar (Diderot) - Ecole de Promotion sociale**

Campus des arts et métiers Boulevard de l'Abattoir 50
1000 Bruxelles
Tél: 02 279 51 50
<http://www.paulhankar.be>